

PISTES POUR UN COMMUN NUMÉRIQUE ET UN NUMÉRIQUE EN COMMUN

Par **Olivier Starquit**,
membre du comité de rédaction
du magazine « Agir par la culture »

PISTES POUR UN COMMUN NUMÉRIQUE ET UN NUMÉRIQUE EN COMMUN

Par **Olivier Starquit**,
membre du comité de rédaction
du magazine « Agir par la culture »

L'état de l'internet actuel, contrôlé pour une large part par quelques géants du web, pose la question de la marge de manœuvre des États et des puissances publiques qui sont pour le moment pris dans une sorte de paralysie. Ils continuent en effet d'être confrontés à un phénomène jugé comme inéluctable mais qui est pourtant hautement sociopolitique. Pour éviter un capitalisme de surveillance, la question de la propriété des données, aspirées par les GAFAM et des infrastructures accaparées par le privé, est à cet égard une question essentielle pouvant aboutir à un changement de paradigme qui pourrait bien changer la donne. Et si on en faisait des biens communs ?

La pandémie à laquelle nous venons d'être confrontés a donné un coup d'accélérateur à la mise en place du monde de la connectivité généralisée (intelligence artificielle, robotisation, objets connectés, véhicules autonomes...). Les GAFAM ont ainsi pu coloniser encore plus chaque aspect de la vie : éducation, santé, politique et vie quotidienne. Les géants technologiques ont ainsi pu poursuivre le développement de leur quasi-monopole et décider en l'absence de tout processus décisionnel démocratique qui peut diffuser quel contenu. Comme le résume Ben Caudron : « *les autorités, désignées pour prévoir des règles du jeu et des cadenas, voient avec impuissance comment les normes et valeurs privées deviennent de plus en plus prééminentes* »¹.

Cette emprise tentaculaire se manifeste également par l'imposition de plus en plus fréquente du recours au tout numérique et à des applications (à l'image de QVAX ou Edwige, la nouvelle app de gestion de la mobilité sur les routes wallonnes, censée remplacer les postes téléphoniques de secours qui sont eux tout bonnement supprimés). Honnis soient celles et ceux qui souffrent de la fracture numérique, qui vivent dans une zone blanche ou qui refusent ces évolutions. Et c'est ainsi que les GAFAM se muent de plus

¹. Ben Caudron, « *Denken over digitaal dictaat* », Apache, lente 2021, p. 70, ma traduction.

en plus en aspirateurs de données. À un point tel que, comme l'observent Thierry Discepolo et Célia Izoard, « *la figure de Big Brother n'a plus de moustache mais les lunettes du séillant Bill Gates, les sourires radieux de Larry Page et de Sergei Brin (Google), la mâchoire massive d'Elon Musk, le crâne chauve de Jeff Bezos, la silhouette athlétique de Mark Zuckerberg* »².

2. Thierry Discepolo et Célia Izoard, *Postface à 1984 de George Orwell*, Agone, 2021, p. 510.

3. Philippe De Grosbois, *Les batailles d'Internet, assauts et résistances à l'ère du capitalisme numérique*, Écosociété, 2018, p. 44.

PRÉTENDUE INÉLUCTABILITÉ

Il n'en a pas toujours été ainsi, les GAFAM ne sont pas que des outils techniques : les machines informatiques, les logiciels et les plateformes qui structurent les interactions entre individus sont en fait des constructions sociales, historiques et politiques. Et ce qui a été fait peut être défait. Pour le dire autrement et avec le sociologue Philippe de Grosbois qui développe largement cette question, internet n'est pas un « cyberspace » désincarné, mais un réseau de câbles, de serveurs et de centres de stockage des données, soit une infrastructure modelée par des jeux de pouvoir économiques et géopolitiques. Internet est en fait un réseau de télécommunication international reliant des ordinateurs à l'aide du protocole IP. Il sert de support à la transmission de nombreuses données, notamment des pages web, des courriels et des fichiers. Et, par extension, il désigne aussi les applications créées sur le réseau. Historiquement, il est bon de rappeler qu'il s'agissait initialement d'un projet public essentiellement national car il poursuivait des buts militaires (ARPANET, lancé en 1966) et que les premières connexions concernaient surtout des agences gouvernementales ou des universités. Les entreprises commerciales se sont développées par la branche fournisseur d'accès et le web dans les années 1990. Par conséquent, cela veut donc dire que « *le développement des technologies de communication du vingtième siècle fut largement financé par les États (ce qui dément le mythe libertarien selon lequel Internet est un espace auto-organisé par la société civile, le marché ou même la nature)* »³. Pour le dire autrement, les monopolistes d'aujourd'hui ont pu développer leur position grâce à la bienveillance du pouvoir public qu'ils aiment détester, par la mise en place d'un cadre légal permettant de contrer les risques inhérents à une vraie innovation.

COMMUN ET/OU SERVICES PUBLICS ?

Au début, Internet s'est déployé dans la perspective séduisante d'accès illimité et gratuit à la connaissance, aux échanges, à l'information, autant de gages d'un monde plus tolérant, altruiste et ouvert. Puis le modèle a évolué pour devenir ce prototype d'aspirateur de données tout à fait différent où le profit est devenu prédominant. Or, ces outils ne peuvent être abandonnés aux caprices du marché et aux intérêts des hommes d'affaire. Ils sont un bien commun, voire un commun. Ce qui revient à dire tout de go que les GAFAM devraient, dans le cadre du pluralisme visé, devenir des entreprises publiques accessibles à tous avec une gestion des données par les usagers. Nous reviendrons sur chaque mot.

En effet, nous pourrions plaider pour que les technologies numériques deviennent des services publics. Mais force est de constater que c'est déjà le cas en Chine et le modèle chinois n'est pas nécessairement inspirant ; en effet, ce modèle se caractérise par un « *contrôle généralisé et brutalement répressif, appuyé sur des techniques numériques à l'emprise littéralement totalitaire (c'est le cas du crédit social ou social ranking, vaste comptabilité informatisée des moindres infractions et actions méritantes de chaque citoyen, ainsi jugé oui ou non digne de confiance et pouvant de ce fait, bénéficier d'avantages ou au contraire, se voir refuser le droit de voyager, l'accès à un emprunt ou à un logement, etc)* » comme le décrit Jérôme Baschet⁴. Cela étant, comme le note Evgeny Morozov, force est de constater que le système actuel en vigueur en Occident « *génère déjà beaucoup de débordements [de la part de l'État], que nous continuons de traiter comme des exceptions et non comme les règles du jeu étatiques, même après les révélations d'Edward Snowden.* »⁵

L'écueil chinois et la surveillance étatique en occident ne devraient toutefois pas faire office de repoussoir à toute velléité de resocialiser ces outils. Les arguments, en effet, ne manquent pas pour un système sous contrôle démocratique. Les GAFAM sont des opérateurs privés qui, par le fonctionnement d'algorithmes, déterminent et fixent ce qui est dit dans l'espace public, ils définissent en quelque sorte ce qui peut être dit ou pas. « *L'idée d'un espace public partagé comme base de la démocratie est morte* » note Ico Maly à propos du web.⁶ Indépendamment de la gestion des contenus, il faut avoir une attention similaire pour les tuyaux : par conséquent, il serait opportun, comme le développe Philippe de Grosbois, de « *municipaliser ou nationaliser l'accès à Internet. Il est aberrant qu'une infrastructure d'une telle importance pour nos sociétés soit laissée entre les mains du privé. Le réseau de fibres optiques est une richesse collective* »⁷. Et il s'agirait de promouvoir la neutralité du réseau, internet étant d'utilité publique au même titre qu'un réseau routier ou électrique. Mais le pouvoir capitaliste perçoit de plus en plus les dangers, en témoignent les rapports de propriété oligopolistiques qui touchent l'infrastructure de la toile alors que la neutralité permet que « *la sélection et le classement des discours s'effectuent a posteriori, dans l'affrontement politique libre et non faussé* »⁸.

Dans ce cadre et à cette fin, deux pistes politiques permettant de garantir cette neutralité consistent à faire de la toile un commun inaliénable, voire un véritable service public indisponible à l'accumulation par dépossession mise en œuvre par le trust oligopolistique des opérateurs privés : la mise en commun du réseau d'une part et la socialisation des données d'autres part.

L'INTERNET EN COMMUN

« *Tout le monde devrait avoir accès à un ordinateur et à Internet de façon indiscriminée : ce qui suppose d'évincer le capital des réseaux de télécommunications* » insiste de Grosbois⁹. Concevoir ainsi les espaces numériques de communication comme des communs permettrait de développer « *une économie dans laquelle les données appartiennent à la communauté et ne peuvent*

4. Jérôme Baschet, *Basculements, mondes émergents, possibles et désirables*, La Découverte, 2021, p.25.

5. blog.mondediplo.net/2018-04-10-Pour-un-service-public-des-donnees

6. Ico Maly, *Nieuw Rechts*, Epo, 2018, p. 274, ma traduction.

7. Philippe de Grosbois, op. cit. , p. 87.

8. Idem, p. 184.

9. Idem, p. 195.

dorénavant plus faire l'objet d'une exploitation unilatérale»¹⁰. Cela permettrait aussi, comme le pointe Shoshana Zuboff, de «*révoquer le permis de voler notre expérience et nos droits épistémiques accordé au capitalisme de surveillance*»¹¹.

Ainsi, le principe du commun, tel que défini par Dardot et Laval, c'est «*le principe politique d'une co-obligation pour tous ceux qui sont engagés dans une même activité*»¹² où «*seule la coparticipation à la décision produit une co-obligation dans l'exécution de la décision*»¹³. Le commun est une construction politique qui consiste à réintroduire partout de l'autogouvernement, fondé sur la participation de tous aux règles qui les gouvernent. L'engagement dans la lutte est le moteur de notre propre changement : les sujets du commun doivent se constituer et nous devons nous former nous-mêmes comme sujets du changement. Il faut faire fonctionner l'imaginaire politique afin de faire bouillir les marmites de l'avenir.

FAIRE DES DONNÉES UN BIEN PUBLIC

Comme le souligne Evgeny Morozov dans son célèbre article «*Pour un service public des données*»¹⁴, il faudrait même procéder à un véritable basculement. Au lieu de laisser les GAFAM continuer à exploiter nos données à des fins publicitaires, il faut au contraire «*trouver un moyen pour que ces entreprises paient pour avoir accès à nos données, qui seraient considérées comme une propriété collective et non individuelle*». Partant, ce débat sur les données est également un ouvrage de réflexion sur l'adaptation au changement : «*comment organiser l'aide sociale à l'ère de l'analyse prédictive, comment organiser la bureaucratie et le secteur public à une époque où les citoyens sont équipés de capteurs, voire de technologies plus avancées, comment organiser de nouveaux syndicats alors que l'automatisation se généralise, comment organiser un parti politique centralisé à l'ère des communications décentralisées et horizontales ?*»

D'autant qu'il y a nécessité pour que de trois scénarios politiques esquissés par Morozov, le plus progressiste adienne. On pourrait en effet connaître prochainement d'une part, un statu quo : maintien du régime actuel avec accaparement par les géants technologiques de missions traditionnellement dévolues à l'État. D'autre part, une deuxième voie qui serait «*celle d'un anti-mondialisme douteux incarné par Steve Bannon, visant à retrouver une certaine autonomie vis-à-vis des géants de la technologie en donnant un pouvoir excessif au secteur financier*». Enfin, la mise en place d'une «*politique véritablement décentralisée et émancipatrice, par laquelle les institutions de l'État (du niveau national au niveau municipal) seront déployées pour reconnaître, créer et favoriser de nouveaux droits sociaux aux données*». Cette gestion participative sous la forme d'un commun permettrait de remédier au sentiment d'aliénation vis-à-vis de la vie publique et du jeu politique, partagés par tant d'individus à travers le monde.

10. Ben Caudron, op. cit, p.72

11. www.levif.be/actualite/international/shoshana-zuboff-la-democratie-est-assiegee-mais-elle-seule-peut-vaincre-le-siege-entretien/article-normal-1410035.html

12. Pierre Dardot et Christian Laval, *Commun, essai pour une révolution du XXI^e siècle*, La Découverte, 2014, p. 23.

13. Idem, p. 87.

14. blog.mondediplo.net/2018-04-10-Pour-un-service-public-des-donnees